

Rapport

Empreinte carbone de
l'entreprise

Groupe : CCF 2023 Schneider
Schreibgeräte GmbH



novembre 2025

Schneider Schreibgeräte GmbH

Introduction

Schneider Schreibgeräte GmbH a collaboré avec ClimatePartner pour calculer l'empreinte carbone de son entreprise : Corporate Carbon Footprints (CCFs).

Le CCF reflète les émissions totales de carbone générées par une entreprise dans les limites du système défini au cours d'une période donnée. Dans ce rapport, les différents CCFs sont regroupés sous le nom de **CCF 2023 Schneider Schreibgeräte GmbH** et incluent les calculs individuels suivants : **Corporate Carbon Footprint Tennenbronn 2023** et **Corporate Carobon Footprint Wernigerode 2023**.

Le calcul a été effectué sur les directives du Greenhouse Gas Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard (GHG Protocol).

Le calcul de l'empreinte carbone - la base d'une stratégie bas carbone

Calculer, réduire, financer des projets climatiques - telles sont les étapes cruciales pour lutter contre le changement climatique conformément à l'Accord de Paris.

La base de toute stratégie bas carbone est le calcul des émissions. Une entreprise qui connaît son empreinte carbone sait également quels sont les catégories à l'origine des émissions et à quel niveau elles se situent.

Parallèlement, l'empreinte carbone aide les entreprises à comprendre quels sont les catégories qui présentent le plus grand potentiel d'évitement et de réduction, à fixer des objectifs de réduction et à élaborer et mettre en œuvre des mesures de réduction appropriées. Des calculs réguliers permettent aux entreprises de vérifier leurs progrès par rapport aux objectifs de réduction et d'identifier les domaines dans lesquels les émissions peuvent être encore réduites.

Résultat de l'empreinte carbone

Ceci est le résultat du calcul pour les activités commerciales du groupe **CCF 2023 Schneider Schreibgeräte GmbH** pour la période **janv. 2023 - déc. 2023**:

Émissions de CO₂

Résultat

| | |
|-----------------|-----------------------------|
| Résultat global | 15 133,59 t CO ₂ |
|-----------------|-----------------------------|

Pour comparaison



Les émissions correspondent à l'empreinte carbone d'une voiture ayant parcouru 76 432 356 km. En moyenne, une voiture standard rejette 19,8 kg de CO₂ pour 100 km parcourus.

Méthodologie de calcul

Les principes

Lors de la préparation de ce bilan carbone et de ce rapport, cinq principes de base ont été observés conformément à la norme de comptabilisation et de déclaration du GHG Protocol :

Pertinence: L'empreinte carbone reflète correctement les émissions de GES du sujet et permet à l'utilisateur de prendre des décisions en connaissance de cause.

Exhaustivité: L'empreinte carbone couvre toutes les émissions de GES dans les limites du système sélectionné. Si des sources d'émission pertinentes ont été exclues, cela est documenté et justifié.

Transparence: Tous les aspects pertinents sont abordés et documentés de manière factuelle, cohérente, claire et compréhensible.

Cohérence: Des méthodologies comparables sont mises en œuvre afin que les émissions puissent être suivies dans le temps. Les modifications apportées aux données, aux limites du système ou aux méthodes sont documentées de manière transparente.

Précision: Le calcul des émissions de GES n'est pas systématiquement trop élevé ou trop bas et les incertitudes sont réduites au minimum. Les informations fournies sont suffisamment précises pour permettre aux utilisateurs de prendre des décisions en connaissance de cause.

Collecte et calcul des données

Les émissions de CO₂ ont été calculées à l'aide des données de consommation et des facteurs d'émission recherchés par ClimatePartner. Dans la mesure du possible, des données primaires ont été utilisées. Si aucune donnée primaire n'était disponible, des données secondaires provenant de sources hautement crédibles ont été utilisées. Les facteurs d'émission ont été tirés de bases de données scientifiquement reconnues telles que ecoinvent et DEFRA.

Équivalents CO₂

L'empreinte carbone calcule toutes les émissions en équivalents CO₂ (CO₂e), nommé "CO₂" dans le présent rapport.

Cela signifie que tous les gaz à effet de serre pertinents, comme indiqué dans le rapport d'évaluation du GIEC, ont été pris en compte dans les calculs. Il s'agit du dioxyde de carbone (CO₂), du méthane (CH₄), de l'oxyde nitreux (N₂O), des hydrofluorocarbures (HFC), des perfluorocarbures (PFC), de l'hexafluorure de soufre (SF₆) et du trifluorure d'azote (NF₃).

Chaque gaz a une capacité différente à réchauffer l'atmosphère terrestre, et chacun reste dans l'atmosphère pendant des durées différentes. Pour que leurs effets soient comparables, ils sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂e) comme unité de base et multipliés par leur potentiel de réchauffement planétaire (PRP).

Le PRG décrit l'intensité avec laquelle un gaz peut réchauffer l'atmosphère par rapport au CO₂ sur une période donnée, généralement de 100 ans.

Par exemple, le méthane a un potentiel de réchauffement global de 28, ce qui signifie que l'effet de réchauffement du méthane est 28 fois plus important que celui du CO₂ sur une période de 100 ans.¹

1) Source : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, « Climate Change 2021 The Physical Science Basis », p. 1842, accessible sous :

https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_Full_Report.pdf (consulté le 31/01/2022)

Électricité : approches fondées sur le marché et sur la localisation

Les émissions d'électricité ont été calculées en utilisant à la fois la méthode basée sur le marché et la méthode basée sur la localisation. Cette double approche est recommandée par le GHG Protocol.

Pour la méthode fondée sur le marché, l'entreprise a fourni des facteurs d'émission spécifiques pour l'électricité qu'elle achetait, s'ils étaient disponibles. Si ces facteurs spécifiques n'étaient pas disponibles, des facteurs pour le mix résiduel dans le pays d'exploitation ont été utilisés, ou, s'ils n'étaient pas disponibles, le mix moyen du réseau du pays a été utilisé.

Le rapport mentionne également la méthode basée sur la localisation. Cette méthode consiste à calculer le mix moyen du réseau électrique du pays. Cela permet une comparaison directe des valeurs de l'entreprise avec la moyenne spécifique au pays.

Limites du système opérationnel

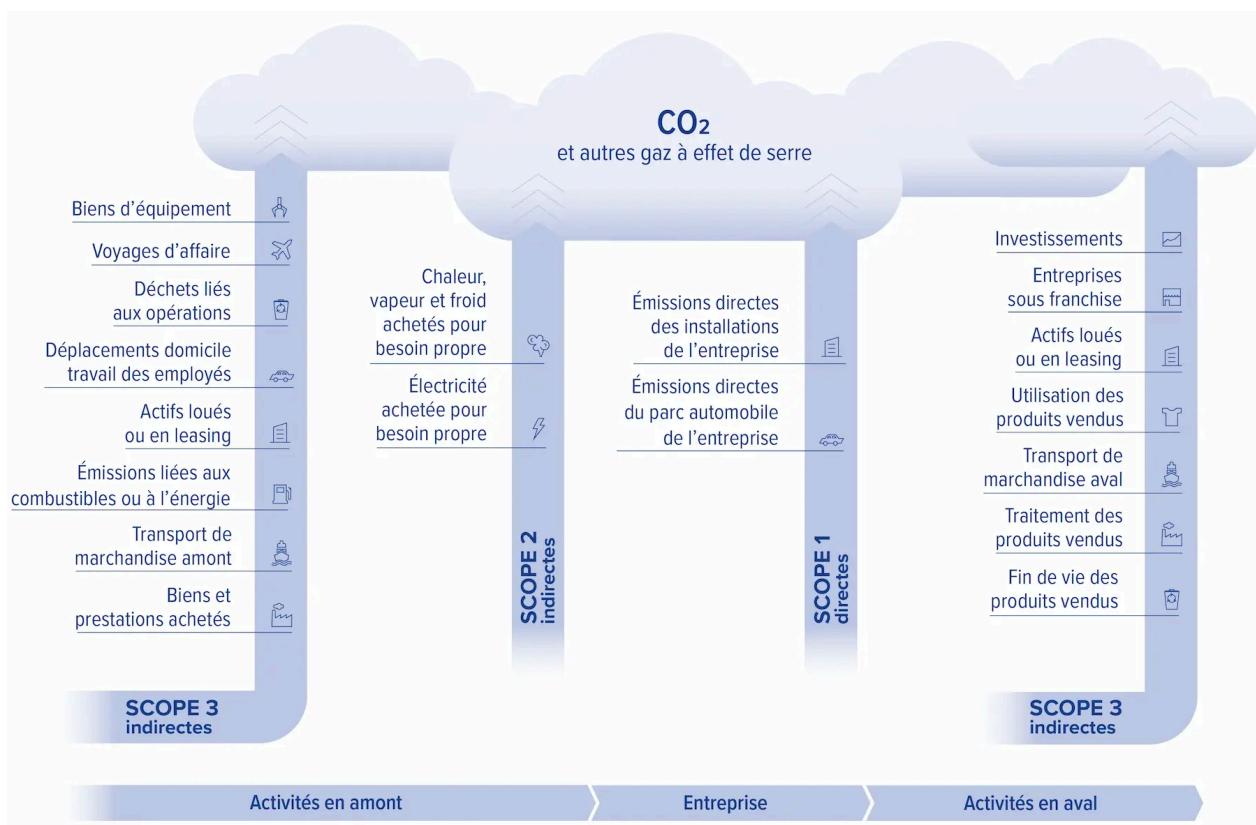
Les limites du système opérationnel indiquent les activités couvertes par l'empreinte carbone. Les différentes sources d'émission ont été divisées en trois scopes conformément au GHG Protocol :

Le Scope 1 comprend toutes les émissions générées directement, par exemple par les équipements ou les flottes de véhicules appartenant à l'entreprise.

Le Scope 2 énumère les émissions générées par l'énergie achetée, par exemple l'électricité et le chauffage urbain.

Le Scope 3 comprend toutes les autres émissions qui ne sont pas sous le contrôle direct de l'entreprise, telles que les déplacements des employés ou l'élimination des produits.

Activités divisées par Scopes



Résultats globaux de l'empreinte carbone par Scope

Les émissions suivantes ont été calculées pour l'ensemble **CCF 2023 Schneider Schreibgeräte GmbH** pour la période **janv. 2023 - déc. 2023**:

| Sources d'émission | t CO ₂ | % |
|---|-------------------|-------------|
| Scope 1 | 203,13 | 1,3 |
| Émissions directes des installations de l'entreprise | 172,59 | 1,1 |
| Chaleur (propre production) | 172,53 | 1,1 |
| Combustion | 0,06 | 0,0 |
| Émissions directes du parc automobile de l'entreprise | 30,54 | 0,2 |
| Parc automobile | 30,54 | 0,2 |
| Scope 2 | 170,11 | 1,1 |
| Chaleur, vapeur et froid achetés pour propre utilisation | 170,11 | 1,1 |
| Chaleur (achetée) | 170,11 | 1,1 |
| Electricité achetée pour propre utilisation ² | 0,00 | 0,0 |
| Électricité (stationnaire) | 0,00 | 0,0 |
| Électricité (parc automobile) | 0,00 | 0,0 |
| Scope 3 | 14 760,36 | 97,5 |
| Biens et prestations achetés | 8 240,64 | 54,5 |
| Matériel de production et de consommation | 7 283,32 | 48,1 |
| Matériaux d'emballage | 903,84 | 6,0 |
| Eau | 41,07 | 0,3 |
| Produits d'impression | 6,51 | 0,0 |
| Papier de bureau | 5,90 | 0,0 |
| Transport de marchandise aval | 3 137,49 | 20,7 |
| Logistique aval | 3 137,49 | 20,7 |
| Fin de vie des produits vendus | 1 079,96 | 7,1 |
| Élimination de produits | 1 007,33 | 6,7 |
| Transport des produits vendus jusqu'au site de traitement des déchets | 72,62 | 0,5 |
| Voyages d'affaire | 898,76 | 5,9 |
| Vols | 896,75 | 5,9 |
| Train | 2,02 | 0,0 |
| Déplacement domicile-travail des employés | 405,58 | 2,7 |
| Déplacements domicile travail des employés | 391,47 | 2,6 |
| Télétravail | 14,11 | 0,1 |

2) Calculé à l'aide de la méthode market-based. Les émissions calculées à utilisant la méthode location-based sont 2 181,49 t CO₂.

Résultats globaux de l'empreinte carbone par Scope

Les émissions suivantes ont été calculées pour l'ensemble **CCF 2023 Schneider Schreibgeräte GmbH** pour la période **janv. 2023 - déc. 2023**:

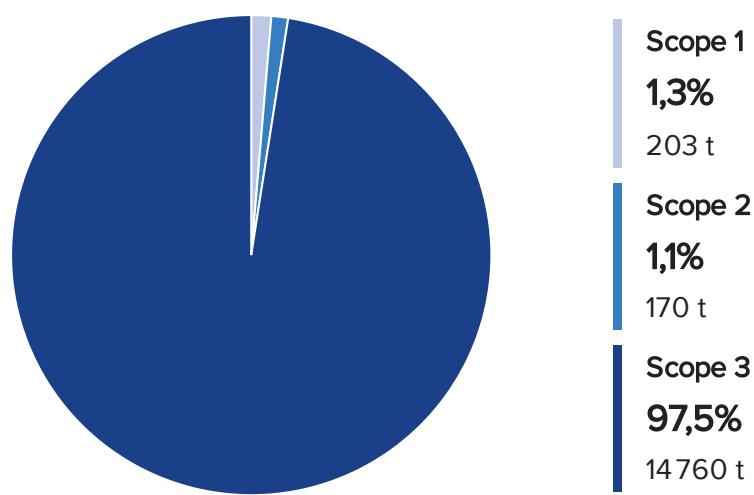
| Sources d'émission | t CO ₂ | % |
|---|-------------------|--------------|
| Déchets liés aux opérations | 377,41 | 2,5 |
| Déchets industriels | 371,93 | 2,5 |
| Transport des déchets | 5,49 | 0,0 |
| Émissions liées aux combustibles ou à l'énergie | 367,60 | 2,4 |
| Electricité amont | 252,44 | 1,7 |
| Chaleur amont | 107,88 | 0,7 |
| Parc automobile amont | 7,27 | 0,0 |
| Combustion (upstream) | 0,02 | 0,0 |
| Transport de marchandise amont | 252,91 | 1,7 |
| Logistique amont | 252,22 | 1,7 |
| Autres transports en amont | 0,69 | 0,0 |
| Résultat global | 15 133,59 | 100,0 |

Les principales sources d'émissions – Le plus grand potentiel de réduction

La CCF permet d'identifier les plus grandes sources émissions du groupe **CCF 2023 Schneider Schreibgeräte GmbH**. Cet aspect est important pour encourager l'action en faveur du climat, car il met en évidence les domaines qui devraient être prioritaires en ce qui concerne la réduction et l'évitement des émissions.

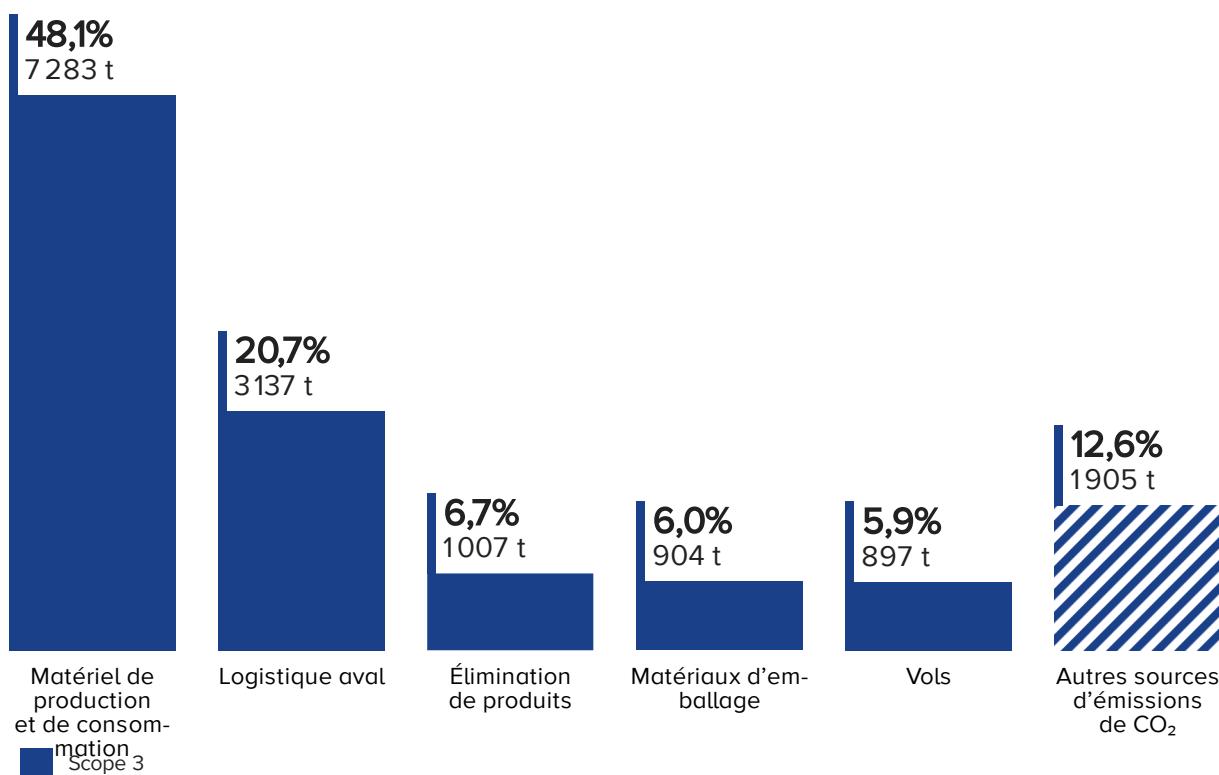
Illustration

Émissions de CO₂ classées par scopes 1, 2 et 3



Illustration

Les plus grandes sources d'émissions de CO₂



Résultats de l'empreinte carbone par Scopes

Pour comparaison, les émissions totales de tous les calculs individuels.

| CCF 2023 Schneider Schreibgeräte GmbH | t CO ₂ | % |
|--|-------------------|------|
| Corporate Carbon Footprint Tennenbronn 2023 | 12 758,68 | 84,3 |
| Corporate Carobon Footprint Wernigerode 2023 | 2 374,91 | 15,7 |

Résultats de l'empreinte carbone pour Corporate Carbon Footprint Tennenbronn 2023 par Scopes

Résultats du calcul individuel Corporate Carbon Footprint Tennenbronn 2023

| Sources d'émission | t CO ₂ | % |
|---|-------------------|-------------|
| Scope 1 | 201,91 | 1,6 |
| Émissions directes des installations de l'entreprise | 172,59 | 1,4 |
| Chaleur (propre production) | 172,53 | 1,4 |
| Combustion | 0,06 | 0,0 |
| Émissions directes du parc automobile de l'entreprise | 29,31 | 0,2 |
| Parc automobile | 29,31 | 0,2 |
| Scope 2 | 0,00 | 0,0 |
| Electricité achetée pour propre utilisation ³ | 0,00 | 0,0 |
| Électricité (stationnaire) | 0,00 | 0,0 |
| Scope 3 | 12 556,77 | 98,4 |
| Biens et prestations achetés | 6 812,18 | 53,4 |
| Matériel de production et de consommation | 6 120,59 | 48,0 |
| Matériaux d'emballage | 639,31 | 5,0 |
| Eau | 40,37 | 0,3 |
| Produits d'impression | 6,51 | 0,1 |
| Papier de bureau | 5,40 | 0,0 |
| Transport de marchandise aval | 3 137,49 | 24,6 |
| Logistique aval | 3 137,49 | 24,6 |
| Voyages d'affaire | 898,25 | 7,0 |
| Vols | 896,75 | 7,0 |
| Train | 1,50 | 0,0 |
| Fin de vie des produits vendus | 877,12 | 6,9 |
| Élimination de produits | 817,72 | 6,4 |
| Transport des produits vendus jusqu'au site de traitement des déchets | 59,40 | 0,5 |
| Déplacement domicile-travail des employés | 260,96 | 2,0 |
| Déplacements domicile travail des employés | 246,85 | 1,9 |
| Télétravail | 14,11 | 0,1 |
| Déchets liés aux opérations | 222,51 | 1,7 |
| Déchets industriels | 218,36 | 1,7 |
| Transport des déchets | 4,15 | 0,0 |

3) Calculé à l'aide de la méthode market-based. Les émissions calculées à utilisant la méthode location-based sont 1442,59 t CO₂.

Résultats de l'empreinte carbone pour Corporate Carbon Footprint Tennenbronn 2023 par Scopes

Résultats du calcul individuel Corporate Carbon Footprint Tennenbronn 2023

| Sources d'émission | t CO ₂ | % |
|---|-------------------|--------------|
| Émissions liées aux combustibles ou à l'énergie | 200,47 | 1,6 |
| Electricité amont | 166,93 | 1,3 |
| Chaleur amont | 26,54 | 0,2 |
| Parc automobile amont | 6,98 | 0,1 |
| Combustion (upstream) | 0,02 | 0,0 |
| Transport de marchandise amont | 147,78 | 1,2 |
| Logistique amont | 147,78 | 1,2 |
| Résultat global | 12 758,68 | 100,0 |

Résultats de l'empreinte carbone pour Corporate Carbon Footprint Wernigerode 2023 par Scopes

Résultats du calcul individuel Corporate Carbon Footprint Wernigerode 2023

| Sources d'émission | t CO ₂ | % |
|---|-------------------|--------------|
| Scope 1 | 1,22 | 0,1 |
| Émissions directes du parc automobile de l'entreprise | 1,22 | 0,1 |
| Parc automobile | 1,22 | 0,1 |
| Scope 2 | 170,11 | 7,2 |
| Chaleur, vapeur et froid achetés pour propre utilisation | 170,11 | 7,2 |
| Chaleur (achetée) | 170,11 | 7,2 |
| Electricité achetée pour propre utilisation ⁴ | 0,00 | 0,0 |
| Électricité (parc automobile) | 0,00 | 0,0 |
| Électricité (stationnaire) | 0,00 | 0,0 |
| Scope 3 | 2203,58 | 92,8 |
| Biens et prestations achetés | 1428,46 | 60,1 |
| Matériel de production et de consommation | 1162,72 | 49,0 |
| Matériaux d'emballage | 264,53 | 11,1 |
| Eau | 0,71 | 0,0 |
| Papier de bureau | 0,50 | 0,0 |
| Fin de vie des produits vendus | 202,84 | 8,5 |
| Élimination de produits | 189,62 | 8,0 |
| Transport des produits vendus jusqu'au site de traitement des déchets | 13,22 | 0,6 |
| Émissions liées aux combustibles ou à l'énergie | 167,13 | 7,0 |
| Électricité amont | 85,50 | 3,6 |
| Chaleur amont | 81,34 | 3,4 |
| Parc automobile amont | 0,29 | 0,0 |
| Déchets liés aux opérations | 154,90 | 6,5 |
| Déchets industriels | 153,56 | 6,5 |
| Transport des déchets | 1,34 | 0,1 |
| Déplacement domicile-travail des employés | 144,62 | 6,1 |
| Déplacements domicile travail des employés | 144,62 | 6,1 |
| Transport de marchandise amont | 105,13 | 4,4 |
| Logistique amont | 104,44 | 4,4 |
| Autres transports en amont | 0,69 | 0,0 |
| Voyages d'affaire | 0,51 | 0,0 |
| Train | 0,51 | 0,0 |
| Résultat global | 2374,91 | 100,0 |

4) Calculé à l'aide de la méthode market-based. Les émissions calculées à utilisant la méthode location-based sont 738,90 t CO₂.

Prochaines étapes

Une stratégie bas carbone globale comprend cinq étapes : mesurer l'empreinte carbone, fixer des objectifs de réduction, mettre en œuvre des réductions, financer des projets climatiques et communiquer de manière transparente. Le calcul de l'empreinte carbone permet d'identifier le potentiel de réduction des émissions et, sur cette base, de financer des projets climatiques. Par conséquent, l'entreprise doit maintenant utiliser les résultats du calcul pour mener une stratégie bas carbone efficace. À cette fin, il convient de définir des objectifs de réduction et de mettre en œuvre des mesures de réduction, de financer des projets climatiques et de communiquer de manière transparente l'engagement en matière d'action climatique.

Définir des objectifs de réduction

La concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère est responsable du réchauffement de la planète ; nous devons donc réduire nos émissions le plus rapidement et le plus largement possible. La définition d'objectifs de réduction clairs et mesurables est la meilleure façon de commencer. Un plan de réduction détaillant les actions spécifiques et les responsabilités de chaque équipe aidera l'entreprise à réaliser des progrès rapides et significatifs.

Une approche créative et audacieuse est nécessaire. Les objectifs de réduction doivent être ambitieux et réalistes par rapport aux connaissances scientifiques et technologiques actuelles. ClimatePartner recommande de faire la distinction entre les objectifs de réduction à court, moyen et long terme, car certaines mesures peuvent être mises en œuvre rapidement, tandis que d'autres prennent du temps, par exemple la modification des processus, de la conception des produits et des chaînes d'approvisionnement. L'élaboration de plans de réduction est un processus continu et itératif qui doit faire partie intégrante de la stratégie de l'entreprise.

Atténuer et réduire les émissions pour les entreprises

En général, toute mesure de réduction doit être adaptée aux besoins de l'entreprise : il n'y a pas de solution standard. L'empreinte carbone de l'entreprise permet d'identifier le potentiel de réduction et d'utiliser cette connaissance pour définir des mesures de réduction individuelles.

En général, il y a deux façons de réduire les émissions :

Réduire les activités émettrices de gaz à effet de serre, par exemple en réduisant la consommation d'énergie, l'utilisation de matières premières ou le nombre de voyages d'affaires effectués par les employés.

Réduire l'intensité en choisissant des services, des matières premières et des produits énergétiques présentant des facteurs d'émission plus faibles, par exemple en optant pour un tarif d'électricité vert.

La section suivante énumère quelques-unes des options permettant de prendre des mesures en faveur du climat.⁵

Scope 1 + 2

- Utiliser des sources d'énergie renouvelables en passant au biogaz, à l'électricité verte, etc.
- Utiliser davantage de réfrigérants à faibles émissions en passant à l'ammoniac, au propane, etc.
- Augmenter l'efficacité énergétique grâce à des machines plus récentes, etc.
- Optimiser les processus et les produits grâce à de nouvelles procédures, une meilleure conception des produits, etc.

Scope 3

- Préserver les ressources en les évitant, par exemple en effectuant moins de voyages d'affaires, en utilisant moins d'emballages, en produisant moins de déchets, etc.
- Utiliser davantage de matières premières à faibles émissions, telles que les matières premières d'origine végétale, régionale et recyclée.
- Choisir davantage d'options à faibles émissions pour les activités quotidiennes, comme prendre le train au lieu de l'avion, utiliser un vélo d'entreprise au lieu d'une voiture de fonction, etc.
- Engagez-vous auprès de vos fournisseurs et encouragez-les à prendre davantage de mesures en faveur du climat en partageant les meilleures pratiques, les connaissances, etc.
- Engagez vos employés en leur proposant des incitations à mettre en œuvre des mesures respectueuses du climat, en leur offrant des possibilités de formation continue, etc.

5) Cet aperçu ne garantit pas l'exhaustivité. Chaque mesure doit être évaluée pour déterminer si elle est adaptée à l'entreprise concernée.

Financer des projets climatiques

Nous devons agir maintenant pour lutter contre les émissions au niveau mondial et limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C. Certaines des mesures visant à réduire les émissions de CO₂ nécessitent des changements fondamentaux. Leur mise en œuvre prendra du temps. Il est donc urgent et nécessaire de financer des projets climatiques en plus de la réduction des émissions. De cette manière, les entreprises peuvent assumer la responsabilité de leurs émissions actuelles, tout en continuant à les réduire.

Plus qu'une simple action climatique

Les projets climatiques fonctionnent de différentes manières. Certains éliminent le CO₂ de l'atmosphère, par exemple grâce à des projets de reforestation, tandis que d'autres empêchent de nouvelles émissions de CO₂, par exemple grâce à l'expansion des énergies renouvelables.

En outre, nos projets climatiques favorisent le développement économique, social et durable de la région. Chacun de nos projets est certifié selon des normes internationales, garantissant l'amélioration de la vie des communautés locales et atténuant le changement climatique.

Réduction des émissions vérifiée

Le volume exact des émissions de CO₂ évitées grâce aux projets de protection du climat est contrôlé par des organisations indépendantes. Ensuite, les développeurs de projets peuvent vendre ces économies de CO₂ sous forme de réductions d'émissions certifiées afin de financer le projet.

Plus d'informations sous: <https://www.climatepartner.com/fr/projets-de-protection-climatique>.

Contribution financière

| | t CO ₂ |
|--|-------------------|
| Résultat global | 15 133,59 |
| Contribution confirmée aux projets climatiques | 0,00 |
| Contribution restante aux projets climatiques | 15 133,59 |
| Contribution financière équivalente aux projets climatiques incluant 10% de marge de sécurité | 16 646,95 |

Les 10% de marge de sécurité sont appliqués pour couvrir les incertitudes dans les données sous-jacentes qui découlent naturellement de l'utilisation des valeurs et des hypothèses des bases de données.

Communiquer de manière transparente

En matière d'action climatique, il est important de partager les réussites et de rendre visible ce que l'entreprise a réalisé à chacune des cinq étapes de sa stratégie bas carbone - calculer, fixer des objectifs, mettre en œuvre des mesures, financer des projets climatiques, communiquer de manière transparente. Les consommateurs, les partenaires commerciaux et les autres parties intéressées peuvent ainsi se faire une idée de la position de l'entreprise en matière d'action climatique.

Impressum

Votre contact

+49 89 1222875-0 ou support@climatepartner.com.

Éditeur

ClimatePartner Deutschland GmbH
St.-Martin-Straße 59
81669 München

[+49 89 1222875-0](tel:+498912228750)
support@climatepartner.com
www.climatepartner.com

Pour le compte de

Schneider Schreibgeräte GmbH
Schwarzenbach 9
78144 Schramberg

[+49 7729 888-0](tel:+4977298880)
info@schneiderpen.de
<http://www.schneiderpen.de>

Droits d'auteur

Le copyright est détenu par l'éditeur. La reproduction totale ou partielle de ce rapport sous quelque forme que ce soit n'est autorisée qu'avec l'accord écrit du titulaire des droits d'auteur.